

La Lettre de Saint Pierre de Chartreuse

Sommaire

Présentation des nouveaux Élus

p 2 à 5

Vie communale et Intercommunale

p 6 à 9

Vie associative

p 10

Agenda & numéros utiles

p 11

Retour en images

p 12



édito

Chers Chartroussins,

Je vous remercie pour la confiance que vous nous avez accordée ce dimanche 12 mars 2017. Vous êtes maintenant nombreux à aspirer au calme et à la sérénité dans le village. Nous l'avons bien entendu : écoute, bienveillance, respect... telle sera notre ligne de conduite pendant ces trois prochaines années.

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse cette première « Lettre de Saint Pierre de Chartreuse », dans son nouveau format, qui se veut plus simple et avec plus d'informations sur la vie de la Commune et l'activité de la Mairie.

Cette lettre est à l'image de la façon dont nous agissons pour le développement de la Commune, par des actions efficaces et peu coûteuses, pour améliorer votre quotidien et permettre de « bien-vivre » à Saint Pierre de Chartreuse.

Dès le lendemain des élections, nous nous sommes mis en action et ce sont déjà près de 40 projets sur lesquels nous travaillons, comme l'illustre le premier « plan-projets trimestriel » que nous avons voté en conseil municipal le 2 mai dernier : remise en état de la route de La Frechette de Perquelin à Gerentière, participation à l'élaboration du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) Cœur de Chartreuse, étude de la réfection de chemins d'accès aux parcelles agricoles, organisation des activités périscolaires de l'école des 4 montagnes pour l'année 2017/2018, participation au projet de Maison du Parc de Chartreuse et d'office de tourisme intercommunal, étude de la mise à jour de la signalétique commerciale, accueil de la fête de la forêt de montagne, définition d'un projet pour le bâtiment de la cure, organisation d'ateliers thématiques, organisation d'un « café-énergie » à Saint Pierre de Chartreuse, etc.

Dans le même temps, nous travaillons d'arrache-pied à redresser les finances communales. Nous affrontons avec détermination cette situation, et j'en suis convaincu, nous saurons trouver des solutions dans les prochains mois. Nous le regrettons, mais cela passe par une hausse des impôts locaux, mesure imposée par la Chambre Régionale des Comptes. Nous renégocions actuellement des emprunts bancaires et menons une gestion active de la trésorerie. Nous entamons en parallèle la définition d'un plan de résolution des finances communales, avec la perspective de revenir à une situation financière stable en deux ans.

Je vous invite tous à participer activement à notre projet de développement de Saint Pierre de Chartreuse, à la hauteur de votre disponibilité et de vos envies. C'est avec vous que nous ferons de Saint Pierre notre « village-station ». Nous vous attendons nombreux dans nos futurs ateliers-projets, ateliers des hameaux, conseil des sages, conseil des jeunes, etc.

Enfin, je tiens à remercier Fabienne Barris et Margaux Delepierre pour la réalisation de cette première "Lettre de Saint Pierre de Chartreuse", et plus généralement, je remercie tous les services municipaux, personnel administratif, services techniques, équipe scolaire pour la qualité de leur travail et leur investissement dans la Commune.

Stéphane GUSMEROLI
Maire de Saint Pierre de Chartreuse

Pour faire des économies, la mairie a décidé de ne plus distribuer la Lettre d'information dans les boîtes aux lettres à partir du mois de juin. Elle sera envoyée par mail aux personnes qui se seront préalablement inscrites auprès de la commune. Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, des exemplaires papiers seront disponibles en Mairie et auprès des correspondants de hameaux.

RÉUNION PUBLIQUE sur les finances communales et le plan-projets trimestriel

Judi 8 juin 2017
20h - salle hors-sac

Présentation des nouveaux élus



Stéphane Gusméroli
Maire
stephane.gusmeroli@saintpierredechartreuse.fr

Permanence :
Le samedi matin de 8h à 10h
Uniquement sur rendez-vous au
04 76 88 60 18



Dominique Cabrol
1ère Adjointe
dominique.cabrol@saintpierredechartreuse.fr



Olivier Jeantet
2ème Adjoint
olivier.jeantet@saintpierredechartreuse.fr



Dominique Caël
3ème Adjointe
dominique.cael@saintpierredechartreuse.fr



Franck Di Gennaro
4ème Adjoint
franck.di-gennaro@saintpierredechartreuse.fr



Maurice Gonnard
Conseiller Municipal
maurice.gonnard@saintpierredechartreuse.fr



Christian Maffre
Conseiller Municipal
christian.maffre@saintpierredechartreuse.fr



Rudi Lecat
Conseiller Municipal
rudi.lecat@saintpierredechartreuse.fr



Jeanne Gerondeau
Conseillère Municipale
jeanne.gerondeau@saintpierredechartreuse.fr



Marion Bonnerat
Conseillère Municipale
marion.bonnerat@saintpierredechartreuse.fr



Fabienne Barris
Conseillère Municipale
fabienne.barris@saintpierredechartreuse.fr



Pascal Bertrand
Conseiller Municipal
pascal.bertrand@saintpierredechartreuse.fr



Jean-Paul Plaisantin
Conseiller Municipal
jean-paul.plaisantin@saintpierredechartreuse.fr



Fabienne Decoret
Conseillère Municipale
fabienne.decoret@saintpierredechartreuse.fr



Fleur Litre
Conseillère Municipale
fleur.litre@saintpierredechartreuse.fr

Fonctions municipales

Stéphane Gusméroli - Maire

- Fonctions régaliennes du Maire
- Exécutions des décisions du Conseil Municipal
- Direction de la gouvernance
- Conseiller Communautaire
- Tourisme / EPIC / Ski

Fonction	Élu "pilote"	Élu "co-pilote"	Thématiques couvertes
Management de la gouvernance	Christian Maffre	Stéphane Gusméroli	<ul style="list-style-type: none"> • Management de la gouvernance • Observation de l'action publique / compte-rendu citoyen • Aide au montage de projets • Médiateur • Organisation ateliers des hameaux • Organisation ateliers-thématiques • Conseil des jeunes / conseil des sages
1ère Adjointe "Vie Sociale"	Dominique Cabrol	Fleur Litre	<ul style="list-style-type: none"> • Élu(e) Conseil Communautaire • Vie sociale (école, personnes âgées, jeunesse, CCAS, cimetière, logement et handicap)
2ème Adjoint "Finances"	Olivier Jeantet	Jean-Paul Plaisantin	<ul style="list-style-type: none"> • Budgets • Programmation pluriannuelle des investissements et du fonctionnement
3ème Adjoint "Environnement"	Dominique Caël	Marion Bonnerat Fabienne Decoret	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement, éco-citoyenneté, énergie • Transport / mobilité • Base de Loisirs de la Diat • Agriculture
4ème Adjoint "Vie culturelle, associative et PME"	Franck Di Gennaro	Fleur Litre (culture)	<ul style="list-style-type: none"> • Actions culturelles • Valorisation des activités associatives • Correspondant Union des Commerçants, Comité d'Animation, Office de Tourisme • Commerces / PME
Élu délégué "Urbanisme et Travaux"	Maurice Gonnard	Rudi Lecat Pascal Bertrand	<ul style="list-style-type: none"> • Urbanisme • Services Techniques, travaux • Réseaux (eau, assainissement, électricité) • Équipements/bâtiments municipaux • Accessibilité • Sentiers, forêt
Élu "Participation citoyenne"	Jeanne Gerondeau	Fabienne Barris	<ul style="list-style-type: none"> • Relation et animation des référents et conseils des hameaux, au quotidien • Organisation réunions publiques
Élu "Information et communication"	Fabienne Barris	Jeanne Gerondeau	<ul style="list-style-type: none"> • Information, communication • Médias (site internet, journal municipal, réseaux sociaux,...)

Commissions et représentations

C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)

- Stéphane Gusméroli (Président)
- Dominique Cabrol
- Fleur Litre
- Jeanne Gerondeau

Commission urbanisme

- Maurice Gonnard
- Pascal Bertrand
- Rudi Lecat
- Jeanne Gerondeau
- Fleur Litre

Représentants SIVOM de Chamechaude

- Titulaires : Stéphane Gusméroli, Olivier Jeantet, Christian Maffre
- Suppléants : Jean-Paul Plaisantin, Dominique Cabrol, Fleur Litre

Représentants Syndicat Intercommunal de la Vallée du Guiers (SIVG)

- Titulaires : Franck Di Gennaro, Marion Bonnerat
- Suppléants : Fabienne Barris, Dominique Cael

C.A.O (Commission d'Appel d'Offres) et C.O.P (Commission d'Ouverture des Plis)

- Titulaires : Olivier Jeantet, Maurice Gonnard, Fabienne Decoret
- Suppléants : Dominique Cabrol, Pascal Bertrand, Jean-Paul Plaisantin

Représentants Parc Naturel Régional de Chartreuse

- Titulaire : Stéphane Gusméroli
- Suppléant : Dominique Cael

Représentants Syndicat des Energies de l'Isère (SEDI)

- Titulaire : Maurice Gonnard
- Suppléant : Fabienne Decoret

Représentants Syndicat Intercommunal d'Aménagements du Guiers et de ses Affluents (SIAGA)

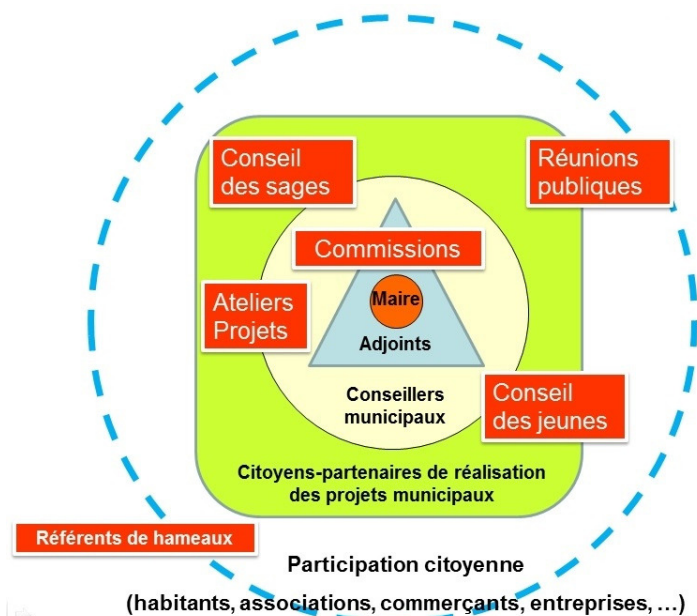
- Titulaires : Dominique Cael, Rudi Lecat
- Suppléants : Maurice Gonnard, Marion Bonnerat

Représentants Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné (EPFL-D)

- Titulaire : Franck Di Gennaro
- Suppléant : Olivier Jeantet

Un management de la gouvernance municipale pour que nous soyons tous acteurs du devenir de notre village

- Des projets co-réalisés entre élus, habitants et partenaires
- Chacun pourra participer, chacun aura un rôle à jouer
- Un programme et des plans-projets actualisés périodiquement et rendus publics
- Une information régulière
- Des ateliers de hameaux, des ateliers-projets, un conseil des jeunes, un conseil des sages, des référents de hameaux, ...



Le 1er "plan-projets trimestriel" municipal

(mai-juin-juillet 2017)

Dans le cadre du management de la gouvernance municipale de Saint Pierre de Chartreuse, il a été proposé au Conseil municipal l'adoption de « plans-projets trimestriels ». Ces plans-projets ont pour objet d'identifier les projets à étudier par les élus, afin d'en vérifier la faisabilité et la pertinence.

Les projets décidés à l'étude pour ce premier plan-projets trimestriel sont :

- Remise en état de la route de la Frechette à Gerentière (Rudi Lecat)
- Réfection de trois chemins d'accès aux parcelles agricoles (Fabienne Decoret)
- Organisation des Activités périscolaires (« TAP ») de l'école des 4 montagnes pour l'année 2017/2018 (Dominique Cabrol)
- Organisation du cycle « piscine » de l'école des 4 montagnes en juin 2017 (Dominique Cabrol)
- Edition de la « Lettre de Saint Pierre de Chartreuse » (Fabienne Barris)
- Amélioration du site internet de la Mairie (Fabienne Barris)
- Renégociation des emprunts auprès des banques (Jean-Paul Plaisantin)
- Mise à jour de la signalétique (Franck Di Gennaro)
- Attribution des subventions 2017 aux associations (Franck Di Gennaro)
- Définition d'un projet pour le bâtiment de la cure (Franck Di Gennaro)
- Etude de l'adhésion à la « MTR » (Médiathèque tête de réseau) (Franck Di Gennaro)
- Implantation d'une borne de recharge électrique par le SEDI (Maurice Gonnard)
- Fleurissement du village (Rudi Lecat)
- Mise en place du Conseil des Jeunes (Christian Maffre)
- Mise en place du Conseil des Sages (Christian Maffre)
- Organisation d'ateliers thématiques (Christian Maffre)
- Organisation des Ateliers des hameaux (Christian Maffre)
- Mise en place du réseau des référents de hameaux (Jeanne Gerondeau)
- Potagers collectifs (Dominique Caël)

En complément de ces projets municipaux, les élus s'impliqueront sur des actions et projets menés en « partenariat » :

- Participation à l'élaboration du PLUI Cœur de Chartreuse (Maurice Gonnard)
- Etude du schéma directeur d'eau potable et d'assainissement (Maurice Gonnard)
- Accueil de la fête de la forêt de montagne à Saint Pierre de Chartreuse (Maurice Gonnard)
- Participation au projet de Maison du Parc de Chartreuse (Stéphane Gusmeroli)
- Développement du ski nordique au sein du SIVOM de Chamechaude (Stéphane Gusmeroli)
- Accompagnement de l'Ephémère à l'organisation du festival du Grand Son 2017 (Franck Di Gennaro)
- Café Energie (Dominique Caël)
- Réunion des Ambassadeurs locaux (Dominique Caël)
- Saison 2017 de la Base de Loisirs (Dominique Caël)

Des « ateliers thématiques » seront organisés sur les prochains mois :

- Définition d'un plan de résolution des finances communales (Olivier Jeantet)
- Définition d'une stratégie de gestion du patrimoine bâti et foncier communal (Olivier Jeantet)
- Définition d'une stratégie d'information et de communication municipale (Fabienne Barris)
- Écologies durable et humaine (Marion Bonnerat)

Appel à volontaires pour devenir "réfèrent de hameau"

Pour permettre un contact régulier et faciliter le dialogue entre les habitants et la Municipalité, il est proposé que, au sein de chaque hameau (ou groupe de hameaux), vous désigniez des « référents des hameaux ».

Sur la base du volontariat et du bénévolat, il s'agirait de fonctionner de façon autonome pour : organiser des réunions/conseils de hameaux, faire remonter les attentes et les initiatives, exprimer des idées, proposer des animations, signaler des problèmes, donner des informations sur les projets communaux, poser des questions, ...

Avec les référents des hameaux qui se seront proposés, nous élaborerons ensemble une « charte communale des Conseils des hameaux ».

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès de Jeanne Gerondeau
Contact mail : jeanne.gerondeau@saintpierredechartreuse.fr

Finances Communales

Une hausse d'impôts imposée par la Chambre Régionale des Comptes

Ce 2 mai 2017, le conseil municipal a voté une série de corrections au budget prévisionnel 2017.

■ La Chambre Régionale des Comptes saisie par la Préfecture de l'Isère suite au vote le 6 février 2017 d'un budget déséquilibré de -327 000 €

Le budget qui avait été voté en février 2017, par l'équipe municipale précédente, présentait un déséquilibre de - 327 000 €, ce qui n'est pas conforme aux règles des finances publiques. Ceci a conduit la Préfecture de l'Isère à missionner la Chambre Régionale des Comptes pour analyser les comptes de la Commune et faire des recommandations visant à revenir à une situation financière équilibrée. Cette situation financière irrégulière a deux explications principales :

D'une part, les investissements qui ont été engagés les années précédentes étaient au-delà des capacités financières de la commune :

- Le centre technique municipal annoncé à 907 000€ et qui a finalement atteint 1 493 000€
- Le réfectoire de l'école annoncé à 415 000€ et qui a finalement atteint 553 000€

D'autre part, Saint Pierre de Chartreuse doit prendre en charge 80 % du déficit du SIVU des remontées mécaniques, qui a été dissous fin 2016. A l'origine de ce déficit : des investissements engagés par le SIVU qui ont été trop lourds et sous-évalués.

■ Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes demande une hausse des taux d'imposition locale de 19 %

Lors de son analyse des comptes de la Commune, la Chambre Régionale des Comptes a relevé des erreurs au budget qui avait été voté, avec, d'une part, une surévaluation des recettes des taxes de remontées mécaniques (40 000€ au lieu de 22 000€ réalisés) et, d'autre part, des dépenses qui n'avaient pas été prises en compte :

- Une facture de 2015 de location de dameuse du SIVU : 25 920€
- La facture de la réalisation du parking de l'école en 2015 : 18 960€
- La facture de la cotisation du SIVU à l'office du tourisme pour 2015 et 2016 : 4 400€

En prenant en compte ces nouvelles dépenses, le déficit du budget principal 2017 s'élèverait ainsi à 389 000€. Ceci a conduit la Chambre Régionale des Comptes à, notamment, demander d'augmenter les taux d'imposition locale de 19% pour 2017, et de maintenir ce niveau d'imposition en 2018 et 2019.

Le Conseil municipal avait jusqu'au 7 mai pour donner des mesures rectificatives sur ces recommandations et en informer la Préfecture. Si les mesures proposées par la Commune sont jugées insuffisantes par la Chambre Régionale des Comptes, le Préfet de l'Isère décidera lui-même des mesures budgétaires à mettre en oeuvre.

■ Un enjeu : redresser les finances communales

Le conseil municipal a donc voté une délibération rectificative du budget, les mesures prises sont :

- L'augmentation des recettes, en particulier en appliquant une hausse de 19% des taux d'imposition des taxes locales.
- La réduction de certaines dépenses, comme le demandait la Chambre Régionale des Comptes. Cette mesure imposera la réalisation d'économies à tous les niveaux.

La hausse de la fiscalité locale sera appliquée sur la part communale de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti.

Cet état des finances communales entraîne des difficultés dans la gestion de la commune :

- Des problèmes de trésorerie : ceux-ci amènent à reporter le règlement des factures des fournisseurs ou le remboursement de certaines échéances de prêts bancaires. La résolution de ces problèmes consomme également du temps et de l'énergie des équipes municipales qui pourraient les consacrer à des projets d'avenir.
- L'incapacité à bien entretenir les équipements municipaux ou à répondre aux mises aux normes réglementaires (bâtiments municipaux - école, routes, piscine, tennis,...).

Un travail de définition et de mise en place d'un plan de redressement des finances communales a été engagé. L'objectif est, d'ici 6 mois, de proposer au conseil municipal un plan de résolution de la situation (avant octobre 2017). Ce plan de résolution aura pour perspective de revenir à une situation financière stable en deux ans. Les pistes de solutions en cours sont notamment la renégociation des emprunts, la vente de biens de la Commune, l'obtention de subventions auprès des partenaires institutionnels.

Exemples de taux de fiscalité locale (2017)

	Taxe d'habitation (%)	Taxe foncière sur le bâti (%)	Taxe foncière sur le non bâti (%)
Saint Laurent du Pont	11,57	20,75	73,02
Le Sappey	17,36	35,34	63,58
Entremont le Vieux	19,19	20,1	144,01
Saint Pierre d'entremont (Isère)	21,39	24,16	106,43
Grenoble (2016)	21,52	36,73	
Nouveaux taux de Saint Pierre de Chartreuse	21,28	32,82	109,81

Illustration de l'augmentation des taxes : quelques exemples

Valeur locative brute annuelle du logement (base des taxes)	Taxe foncière bâti			Taxe d'habitation		
	Taxe payée en 2016	Augmentation part communale (liée au passage à un taux de 32,82 %)	Augmentation totale de taxe	Taxe payée en 2016	Augmentation part communale (liée au passage à un taux de 21,28 %)	Augmentation totale de taxe
1 000 €	346 €	26 €	31 €	148 €	21 €	22 €
3 000 €	907 €	79 €	92 €	550 €	89 €	92 €
6 000 €	1 749 €	157 €	183 €	1 153 €	191 €	197 €
8 000 €	2 310 €	210 €	244 €	1 555 €	259 €	267 €

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 3 avril 2017

- Installation des nouveaux conseillers

Le conseil municipal prend acte de l'installation de Fabienne Decoret, Fleur Litre, Pascal Bertrand et Jean-Paul Plaisantin, conseillers municipaux suite aux démissions survenues entre le 17 et 20 mars.

- Tenue du débat du PADD du PLUi-H Coeur de Chartreuse

Le conseil municipal a débattu du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, tenant lieu de programme Local de l'Habitat et ayant valeur de Schéma de Cohérence Territoriale. Les remarques et observations du conseil municipal seront transmises à la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse.

- Composition des commissions et désignation des délégués dans les structures extérieures

Voir la liste page 4

- Délégations du Maire

Voir la liste des délégations du Maire sur le relevé de décisions en ligne.

- Convention d'occupation du snack de la Diat

Le conseil municipal décide de retenir la candidature de M. Nacer Bellakh, et de lui confier, selon le cahier des charges, la gestion du snack de la Diat à compter de 2017 pour une durée de trois années.

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 2 mai 2017

- Avis de la Chambre Régionale des Comptes et décision modificative du budget

Prise en Compte de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes et adoption d'un budget modificatif 2017 tenant compte de ses recommandations : voir page 6

- Fixation des indemnités des Élus

Vote des indemnités des élus : 1 253 € brut/mois pour le Maire et 465 € brut/mois pour les 6 adjoints/conseillers délégués, soit un total par mois de 4 044 € brut/mois, ce qui correspond à une baisse de 17 % par rapport aux niveaux d'indemnités en vigueur en 2016.

- Mise en vente du bâtiment de la cure

Mise en vente à hauteur de 180 000 €, avec l'objectif de dédier ce bâtiment à un projet à vocation sociale ou humanitaire

- Création d'un poste d'adjoint technique saisonnier

Pour assurer un renfort des services techniques sur la période mi-mai -> fin août 2017

- Subvention à l'association des Communes Forestières de l'Isère

Subvention de 2 000€ pour l'organisation de la Fête de la Forêt de Montagne du 15 au 18 juin 2017

- Adoption du premier "plan-projets trimestriel" municipal

Voir page 5

Retrouvez les relevés de décisions complets directement sur notre site internet
www.saintpierredechartreuse.fr

■ Carte Nationale d'Identité : nouvelles modalités de délivrance

Depuis le 21 mars 2017, des nouvelles modalités de délivrance sont mises en place pour permettre une meilleure sécurisation du titre. La mairie de Saint Pierre de Chartreuse n'est plus habilitée à délivrer les CNI, il vous faudra vous déplacer dans l'une des 28 communes habilitées (liste en mairie), la plus proche étant Les Echelles. Nous restons à votre disposition pour vous aider dans la constitution de votre dossier. Renseignements au 04 76 88 60 18

■ Rentrée scolaire 2017-2018 Inscriptions pour les nouveaux élèves

Les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école des 4 montagnes à Saint-Hugues (classes maternelles et primaires) sont invités à le faire avant le 30 mai 2017

1. Merci de vous présenter avec les pièces suivantes en mairie:

- Livret de famille
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une autorisation d'inscription à l'école vous sera délivrée par le Maire.

2. Contacter Mme S. GRASSET, Directrice de l'école, pour un rendez-vous au 04 76 88 63 87

Pour le rendez-vous à l'école, il vous faudra vous munir :

- De l'autorisation d'inscription délivrée par la mairie
- Du livret de famille
- Du carnet de santé



Accueil de loisirs : Été 2017

■ Ouverture du 10 juillet au 25 août 2017

L'accueil de vos enfants se passe au Centre de Vacances du Belvédère (les Essarts – Saint Pierre de Chartreuse) du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h à 18h. Réservé aux enfants de 3 à 11 ans. Les inscriptions peuvent se faire à la journée comme à la semaine. Le tarif comprend le déjeuner et le goûter.

Des pré-inscriptions auront lieu mi-juin.

Contact

Eve SARTORI
06 87 41 89 45

Association Curieux de Nature
curieuxde.nature@laposte.net

■ Nouveaux propriétaires pour "Le Saint-Pierre"

Depuis fin 2016, Nicolas et son équipe vous accueillent pour vous faire passer un bon moment de détente dans une atmosphère conviviale et chaleureuse à l'hôtel bar restaurant Le Saint Pierre à la Diat ! Diplômé de l'Ecole Hôtelière de Thonon-les-Bains et d'une licence de Barman, Nicolas est l'heureux et nouveau propriétaire. Dans un cadre montagnard au bord du Guiers, Le Saint Pierre vous propose de séjourner dans l'une des 7 chambres tout confort de l'Hôtel.

Au coin du feu, dans le restaurant avec vue panoramique venez prendre un verre ou déguster les délicieuses tartines du chef. La cuisine est concoctée à partir de produits de saison issus, en majorité, de producteurs locaux, et les desserts ... maison !

Profitez également de la terrasse lorsque le soleil pointe le bout de son nez, et savourez un des étonnants cocktails proposés par Nicolas.

Privatisez le restaurant pour un séminaire, une occasion familiale ou bien un week end entre amis.

Pour réserver : Nicolas COMTE 04 76 88 65 79
hotelsaintpierre38@gmail.com

■ Nouveau : Pizza'Broc

Après respectivement 17 et 21 ans d'exploitation de commerce dans le village, Patrice et Thierry ont ouvert un nouveau magasin de vente à emporter en restauration rapide et brocante depuis le 20 janvier 2017.

Vous retrouvez les pizzas cuites au feu de bois de Patrice, et la brocante de Thierry s'expose dans une partie du local flambant neuf. L'enseigne PIZZA'BROC vous propose sandwichs, frites, desserts maison, rôtisserie tous les week-end, boissons fraîches, gratin de ravioles, tartiflette, ...

Le magasin brocante est ouvert :

De 10h à 13h30 et de 18h à 21h

Côté vente à emporter:

De 11h à 13h30 et de 18h à 21h

Vous pouvez les suivre sur Facebook - 04 76 95 45 36

ETAT CIVIL

• Naissance

Julia, fille de Flavie et Mathieu Toselli, le 6 mars 2017

• Mariage

Inna Chubarov et Romain Mourier, le 7 janvier 2017

• Décès

Jacqueline Pirot, le 12 janvier 2017

Pierrette Van Ginneken, le 14 janvier 2017

Laurence Piacenza, le 17 février 2017

Ranna Matti, le 18 février 2017

Jean-Claude Mollard, le 19 mars 2017

Vie Intercommunale

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables en débat du PLUi-h

- Depuis février 2016, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse définit les orientations d'un plan d'aménagement et d'urbanisme du territoire qui engagera la prochaine décennie. Où en sommes nous ?

Le territoire élabore son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) traduit les orientations et le projet politique du territoire et constitue la base de travail pour les autres pièces du PLUi, qui devrait entrer en vigueur en 2019.

Suite à la première phase de diagnostic et d'échanges avec les habitants du Cœur de Chartreuse (février à octobre 2016), des commissions d'élus des communes et d'élus communautaires ont défini des orientations et des objectifs en matière de :

- préservation de l'espace et des ressources du territoire (foncier, eau, air, paysages, patrimoine bâti et non bâti...)
- développement économique, touristique, résidentiel, mobilité.

La Communauté organise des séances d'exposition et d'échanges, afin de vous présenter et expliquer le Plan d'Aménagement et Développement Durables du PLUi valant SCOT (Schéma de Cohérence Territorial).

Pour débattre sur le sujet, rendez vous le :

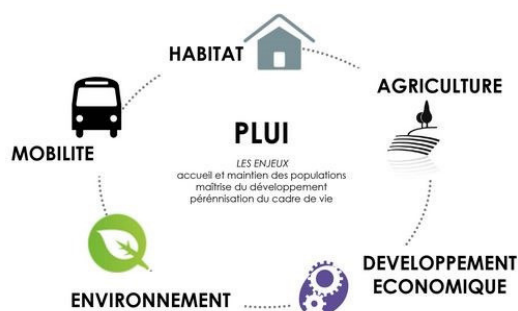
Jeudi 18 mai à 20h – Miribel les Echelles
Samedi 20 mai à 10h – Saint Laurent du Pont
Lundi 22 mai à 20h – Saint Thibaud de Couz

Lundi 29 mai à 20h

Salle hors sac de Saint Pierre de Chartreuse

Plus d'informations

Contactez le service urbanisme - Cœur de Chartreuse
f.pellet@cc-coeurdechartreuse.fr / 04 76 66 65 37



- Info utile -

Une benne pour la récupération de pneus sera mise en place du 1er au 31 mai à la déchetterie de St Pierre d'Entremont.

Pour rappel, les jantes sont interdites.

Formation Compostage-paillage

- La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse organise dans ses locaux deux formations compostage paillage, animées par Christian Nanchen
 - Mercredi 10 mai de 14h à 17h
 - Samedi 13 mai de 9h à 12h

La séance comprend une partie théorique en salle et une partie pratique en jardin.

Les inscriptions sont ouvertes à tous :

par mail : p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr ou
par téléphone au 04 76 66 65 24

Attention : nombre de places limité

Info travaux du Département

Travaux sur RD 520B

St Laurent du Pont <-> St Pierre de Chartreuse

- La dernière tranche d'un grand chantier, réfection du pont du Trou de l'âne

Le Département engage la réfection du pont du Trou de l'âne sur la RD 520B. Construit en 1850, cet ouvrage présente des signes de désordres importants. Les travaux consistent à reconstituer la chaussée et à remplacer les parapets existants. Des feuilles bitumeuses seront mises en place pour assurer l'étanchéité du pont.

Du 4 septembre au 6 octobre 2017

Durant cette période, la route sera coupée 24 heures/24 et 7jours/7. Déviation par Saint Pierre d'Entremont.

Coût de l'opération : 190 000 euros



Club des Sports : Saison (très) réussie !

- Les bourgeons arrivent, il est temps pour le Club des sports de faire un premier bilan à chaud de cet hiver. C'est une saison 2016-2017 très largement réussie qui se termine aussi bien pour les groupes du ski loisir que pour les groupes compétition.

Comme chaque année, le club a eu une grosse activité bénévole aussi bien sur l'organisation des manifestations – vente des roses à la fête des mères, fêtes des artisans, marché de Noël, que sur la pratique du ski avec la participation très active des moniteurs fédéraux et de l'ensemble des parents. On ne peut pas citer tous le monde ici mais nous les remercions très chaleureusement.

Pour la section loisir, quarante enfants du club, accompagnés des moniteurs fédéraux et d'une monitrice ESF, ont pu participer à toutes les sorties prévues le samedi matin. Passage des étoiles pour tout le monde en fin d'hiver.

Sur le plan de la compétition, c'est également un excellent bilan d'ensemble avec 23 podiums toutes catégories confondues et une victoire sur le classement général des courses régionales du Dauphiné pour Jules Michel Mazan. Au vu du nombre de compétitions réalisées cette année et du grand nombre d'annulations pour manque de neige, le club réalise en moyenne un podium sur chaque sortie en compétition. On notera également la qualification de cinq chartroussins pour les Coqs d'Or (championnat de France poussin et benjamin), le même nombre que l'année dernière : Clara Lepointe, Juliette Perret, Pascal Bellissent, Jules Michel Mazan et Paul Aubin.



Enfin dans la préparation aux métiers de la montagne, moniteur ou pisteur, une des vocations principale du club, les jeunes nés en 1998 - 1997 poursuivent leur cursus : Hugo Gerente, Antoine Berthet et Brice Bacconnier ont tous les trois réussi leur stage de préformation au monitorat de ski. Gaël Bellissent vient tout juste de réussir son brevet de pisteur 1er degré. Un grand bravo à eux !

Un clin d'œil aussi à l'ensemble des remontées mécaniques (perchman, pisteur, dameurs) qui nous aident tout au long de la saison et participent grandement à la réussite de nos jeunes en leur permettant de s'entraîner dans d'excellentes conditions.

L'activité du club continue ce printemps et cet été avec un programme d'entraînement pour les vacances de Pâques à Val Thorens et l'été sur le glacier des Deux Alpes. Nous vous donnons rendez-vous des l'hiver prochain sur les pistes.

Philippe Michel-Mazan,
Président du Club des Sports

Cette page est réservée à la vie associative de Saint Pierre de Chartreuse. L'association qui souhaite publier un article doit l'envoyer avant le 10 du mois pour qu'il soit publié dans La Lettre du mois suivant.

Entre temps, les articles seront validés en comité de rédaction.
Merci d'envoyer vos articles et photos à : secretariat@saintpierredechartreuse.fr

**Pour continuer de recevoir La Lettre de Saint Pierre de Chartreuse
merci de vous inscrire à la newsletter : www.saintpierredechartreuse.fr**

Agenda

- **Samedi 6 mai 2017**

Fête du Vélo - MCF Chartreuse & Mairie
10h à 17h sur le Bike-Park de la Diat
Vélolympiade, Pump Track Eliminator

- **Samedi 13 mai 2017**

Spectacle de Luigi Rignanese - Bibliothèque & Pic Livre
Dans le cadre du 30e Festival des Arts du Récit
20h30 à la salle des fêtes

- **25/26/27 mai 2017**

Chartreuse Trail Festival - Station de Trail Chartreuse
Fête du Trail avec 6 différentes épreuves :
Kilomètre Vertical, Sky Trail (23km), Color Trail (5km),
Maratour (42km), Semi-trail (21km) et le Festi-Trail (12km)

- **Du 1er au 4 juin 2017**

Chartreuse Terminorum - Station de Trail Chartreuse
Ultra Marathon français inspiré de la Barkley
5 tours / 80h / 300km

- **Samedi 10 juin 2017**

Passage du Critérium du Dauphiné
Course cycliste
7ème étape : Aoste -> Alpes-d'Huez 167.5km
A venir : détail sur les horaires et les routes coupées

- **10 et 11 juin 2017**

Rassemblement Renault Sports & Alpine - Aix Auto Sports
Samedi 10 juin après-midi et dimanche 11 juin matin
sur le Plan de Ville

- **Dimanche 11 juin 2017**

Kermesse/Vide-grenier - Comité d'Animation/Sou des Ecoles
Toute la journée sur le Plan de Ville

- **16/17/18 juin 2017**

15ème Fête de la Forêt de Montagne

16 juin 2017 (8h à 12h) : "En direct des Marchés" (marché
producteurs) - Département de l'Isère et France Bleu Isère sur
le Plan de Ville

17 juin 2017 (14h à 18h) et 18 juin 2017 (10h à 18h) :
Immersion dans la peau d'un forestier, sculptures en direct,
démonstration de débardages, sciages... et autres surprises!
La forêt se dévoile sous un nouvel angle : artistique, technique,
festive, citoyenne - Sur le Plan de Ville et au Col de Porte
A venir : programme détaillé dans la Lettre de Juin

- **17 juin 2017**

Café Énergie - Les Amis du Parc
Rencontre/débat sur les énergies avec les habitants du village
9h30 à 12h - Salle des Associations

- **25 juin 2017**

28ème Grand Duc - Chartreuse Tourisme
Course Trail, départ et arrivée au Sappey en Chartreuse

Numéros utiles

Agence Postale Communale

04 76 53 01 30
Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h

Mairie

04 76 88 60 18
Ouvert du mardi au samedi
de 8h30 à 12h
www.saintpierredechartreuse.fr



facebook

Bibliothèque

04 76 50 34 81
Ouvert le mercredi de 10h à
12h et de 15h à 17h et le
Samedi de 10h à 12h

Crèche "Fées et Lutins"

04 76 88 65 40

École des 4 Montagnes

04 76 88 63 87

Cantine

04 38 02 05 52

Accueil périscolaire

06 87 41 89 45

A.D.M.R (Aide à domicile)

St Laurent du Pont
04 76 06 44 14

Centre Social

St Laurent du Pont
04 76 55 40 80

Infirmières Libérales

04 76 17 00 79
06 87 61 39 04

Kinésithérapeute

M. Loic Dupuis
06 38 02 53 73

Médecin

Dr. Fanny Arnoux
04 76 56 73 80
06 03 99 56 30

Pharmacie

04 76 88 65 21

Praticien en Ostéopathie

M. Christoph Tarade
06 23 44 72 54

Sage-femme libérale

04 79 28 99 76

Communauté de Communes

Cœur de Chartreuse
04 76 66 81 74

Office de Tourisme

St Pierre de Chartreuse
04 76 88 62 08

Parc Naturel Régional de Chartreuse

St Pierre de Chartreuse
04 76 88 75 20

Taxi de Chartreuse

06 84 83 88 54

Samu 15 ou 112

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Urgences personnes sourdes 114

Directeur de publication : Stéphane Guzmérol
Responsable de la rédaction : Fabienne Barris
Conception et rédaction : Margaux Delepierre
Impression par nos soins - Tirage à 650 ex
Crédits photos : Mairie, 4C, CD38, Club des
Sports, Chartreuse Sports Nature, Artistes de
Chartreuse, Chartreuse Nordique, Pixabay

Retour en images



17-03 : Élections du Maire et des adjoints



21 & 22-01 : Winter Trail 2017



12-02 : Critérium Jeunes Bosses



25 & 26-02 :
Biennale neige & glace



03-03: Finale
des Nocturnes Chartreuse



01-04 : Carnaval
du Sou des Ecoles